
Colloque international

**LA MIGRATION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN EUROPE : LES
CONTEXTES D'ORIGINE, LES ROUTES MIGRATOIRES, LES SYSTÈMES D'ACCUEIL**
Poitiers, 10-11 octobre 2007

Ils peuvent être des adolescents qui, faute de perspectives chez eux, partent à leur initiative en quête d'aventure et d'un meilleur avenir. Il peut aussi s'agir d'une nouvelle stratégie migratoire planifiée au sein des familles où les enfants se voient attribuer la responsabilité de financer les frais du foyer. Quelle que soit la formule, la migration indépendante des enfants et des jeunes de moins de 18 ans devient une **manifestation migratoire récente mais consolidée** qui frappe notre sensibilité en tant qu'Européens: il ne s'agit plus seulement d'adultes mais de « gamins » qui risquent leurs vies dans des parcours migratoires bien souvent dangereux comme ceux des enfants entassés dans une pirogue en route pour les îles Canaries (ils ont été plus de 1000 à tenter cette traversée en 2006) ou bien ceux les amenant à traverser des frontières cachés dans la carrosserie d'un poids lourd. Ils peuvent aussi être « accompagnés » d'un passeur qui fera semblant d'être un parent ou bien être victimes de la traite trompés par les fausses promesses d'un réseau de trafiquants.

Comment réagit-on en Europe face à cette réalité croissante ? En général, la prise en charge a suivi une **tendance ambiguë** combinant les normes répressives destinées au contrôle des flux migratoires et des demandeurs d'asile avec l'application timide des normes internationales de protection de l'enfance. En conséquence, les mineurs non accompagnés font l'objet dans la plupart des pays de l'Europe d'un **double traitement** : ils sont protégés en tant qu'enfants mais rejetés en tant qu'étrangers en situation irrégulière. Dans certains pays comme le Royaume Uni ou l'Allemagne, il a été décidé de ne pas appliquer la Convention des Nations Unies des Droits de l'Enfant aux mineurs étrangers. Dans les pays du Sud comme l'Espagne ou l'Italie, on assiste à une instrumentalisation du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant en l'invoquant pour procéder à des rapatriements forcés contre la volonté de l'enfant et de sa famille. En France, les mineurs isolés étrangers peuvent bénéficier d'une protection en tant qu'enfants en danger jusqu'à leur majorité bien qu'un certain nombre de moyens (ex : détention et refoulement immédiat) soit mis en place pour les empêcher d'accéder au territoire.

Ce colloque prétend pouvoir générer un espace d'échanges et de discussions sur cette question qui demeure peu traitée aujourd'hui. Ses principaux objectifs sont: d'une part, installer un dialogue entre les chercheurs et les professionnels spécialisés sur cette nouvelle question de société afin de proposer un traitement social et juridique cohérent et respectant la prééminence des droits de protection de l'enfance devant les règles de contrôle des flux migratoires (cf. la récente décision de la Cour européenne des droits de l'Homme) ; d'autre part, fédérer l'effort de recherche sur cette nouvelle question afin de mieux appréhender les dynamiques migratoires aujourd'hui à l'œuvre et ainsi développer une réflexion méthodologique visant à accroître la connaissance des contextes sociaux d'origine de ces mineurs et saisir la pluralité des dimensions de ce départ d'un nombre croissant d'enfants quittant seuls leur pays.

Appel à communications :

Le laboratoire **Migrinter**, Université de Poitiers- CNRS, le **Centre Jacques Berque**, Ambassade de France au Maroc- CNRS et l'**Observatoire International de la Justice Juvenile**- OIJJ, vous invitent à présenter vos propositions de communication (350 mots maximum + un bref curriculum vitae) qui devront porter sur un des thèmes de recherche suivants :

- Analyse des différents systèmes de prise en charge des mineurs étrangers en Europe et de la réalité que vivent ces mineurs « protégés » au quotidien.
- Résultats de recherche sur la situation des mineurs non accompagnés disparus ou inconnus des systèmes de protection dans les différents pays de l'Europe (mineurs victimes de la traite, mineurs exploités, mineurs en errance, etc.).
- L'intégration, interprétation et application pratique à l'encontre des mineurs étrangers non accompagnés des principes fondamentaux de la Convention des Droits de l'Enfant, en particulier le principe d'intérêt supérieur, dans les différents politiques et législations nationales.
- Les différents contextes d'origine des mineurs : profils des mineurs migrants « potentiels » ou déjà émigrés ; analyse socio-anthropologique des familles et/ou des communautés locales ; variété des projets migratoires.
- Les parcours migratoires : routes utilisées, moyens de transport, situation dans les pays ou lieux de transit, modalités des franchissements de frontières.

Le comité scientifique du colloque sélectionnera prioritairement des contributions en provenance des différents chercheurs et professionnels des pays d'origine et des pays européens concernés par ces nouvelles migrations.

Date limite pour la réception des propositions de communication: 15 mars 2007
Envoyer à Daniel Senovilla Hernández : dansenher@yahoo.es et William Berthomière : william.berthomiere@mshs.univ-poitiers.fr

Date limite pour la réception du texte complet des communications sélectionnées :
15 juillet 2007

Membres du Comité d'organisation :

Mme Chadia Arab, *ATER Université de Caen, membre de MIGRINTER.*

M. William Berthomière, *Directeur de MIGRINTER, Chargé de recherche au CNRS.*

M. Olivier Clochard, *Docteur en Géographie, MIGRINTER*

M. Cédric Foussard, *Responsable de l'Observatoire International de la Justice Juvénile.*

Mme Julie Garnier, *Post-doctorante à MIGRINTER.*

M. Michel Péraldi, *Directeur du Centre Jacques Berque.*

M. Daniel Senovilla Hernández, *Université de Comillas de Madrid & OIJJ (coord.).*

Membres du Comité Scientifique :

M. William Berthomière, *Chargé de recherche au CNRS, MIGRINTER, (coord).*

Mme Dana Diminescu, *Chargée de recherche, Maison des Sciences de l'Homme de Paris.*

Mme Cristina Gortázar Rotaèche, *Vice-Recteur Universidad de Comillas, Chaire "Jean Monnet".*

Mme Michelle Guillon, *Co-directrice de la Revue Européenne des Migrations Internationales- REMI.*

M. François Julien Laferrière, *Université Paris-Sud XI, Faculté Jean Monnet.*

M. Michel Péraldi, *Directeur du Centre Jacques Berque.*

Mme. Veronique Poisson, *Membre Associé, MIGRINTER.*

M. Daniel Senovilla Hernández, *OIJJ & Université de Comillas de Madrid (coord.).*

M. Gildas Simon, *Professeur émérite Université de Poitiers, MIGRINTER.*

M. Sylvain Vité, *Service Social Internacional, division International Reference Centre for the Rights of Children deprived of their family (Genève).*